



succession et héritage de mes parents

Par **chellali**, le **15/11/2009** à **17:08**

voilà je suis en train d'hériter de deux biens immobiliers de mes parents décédés, nous sommes 5 frères et 3 soeurs dans l'héritage. mais voilà ma question je suis marié avec 4 enfants et je suis en train de divorcer avec ma femme. je voudrais savoir si automatiquement elle aussi elle l'héritée des biens de mes parents. car je veux pas qu'elle hérite. merci de me répondre

Par **JURISNOTAIRE**, le **15/11/2009** à **20:48**

Bonsoir, Chellali.

Non, votre future-ex-épouse n'héritera en rien de vos parents.
A part... si vous étiez mariés (par contrat de mariage) sous le régime de la communauté universelle de biens présents et à venir.

Votre bien dévoué.